

Échanges

Les 29 et 30 mars 2007, plus de 1 100 professionnels, dont une quarantaine de représentants de pays étrangers, ont assisté aux 3^e Journées de la Prévention organisées par l'Inpes, à Paris. Ces deux jours, animés par quelque 180 intervenants, ont permis de partager les pratiques et de mettre en commun des travaux menés en France, en Belgique, en Suisse, au Québec, au Brésil et en Afrique. Ce troisième rendez-vous, ouvert par Didier Houssin, directeur général de la santé, a été l'occasion pour Bertrand Garros, nouveau président du conseil d'administration de l'Inpes, de se présenter aux acteurs de l'éducation et de la prévention santé et de rendre hommage à l'engagement de son prédécesseur, Jean-Louis San Marco. Nos "Journées" sont désormais un rendez-vous majeur de la prévention, par la richesse des thèmes abordés et l'importance des partenariats qui ont permis, pour chaque session, de sélectionner des communications. L'évaluation effectuée auprès des participants indique qu'ils sont satisfaits des présentations, mais aussi des temps d'échanges plus informels ménagés entre les sessions. Je vous donne rendez-vous sur le site www.inpes.sante.fr, à partir de mai pour accéder à l'intégralité des communications et des débats.

Philippe Lamoureux
Directeur général

ÉVÉNEMENT Sida : poursuivre la lutte contre les discriminations

Le ministère de la Santé et des Solidarités et l'Inpes continuent la lutte contre la discrimination des personnes atteintes du VIH/Sida. Elles sont au centre d'une campagne télévisée lancée en mars, qui s'appuie sur le mouvement *Free hugs* et la diffusion de portraits de personnes séropositives.



La lutte pour une meilleure acceptation sociale des personnes séropositives est un axe majeur du programme de prévention du VIH/Sida. Moins discriminées, les personnes atteintes ont moins de difficultés à vivre avec le virus (meilleur suivi thérapeutique, comportements de prévention renforcés). En 2006, l'Inpes s'était déjà engagé dans ce combat avec des films publicitaires présentant des couples aux statuts sérologiques différents et une campagne d'affichage incitant le grand public à s'interroger sur les comportements discriminants : *Bravo, vous faites désormais partie des gens qui n'ont pas peur d'approcher une personne séropositive*. Sur quels concepts la sensibilisation s'appuie-t-elle aujourd'hui ?

L'accolade, geste fraternel et spontané

Tenir ostensiblement une pancarte *Free hugs* (câlins gratuits) pour inviter les passants à vous serrer dans leurs bras s'inscrit dans un mouvement mondial né en Australie. Il s'agit d'un symbole fort d'ouverture aux autres. Le ministère de la Santé et des Solidarités et l'Inpes ont repris cette idée pour lutter contre la discrimination des personnes séropositives. Le premier volet de la campagne met en scène ce geste fraternel et s'achève sur la phrase : *Le sida ne s'attrape pas comme ça, l'amour oui*. Deux versions (40 secondes et une minute) ont été diffusées du 11 au 21 mars sur les chaînes hertziennes et les principales chaînes du câble. Le mouvement a été étendu à l'Internet grâce à la création d'un site interactif, www.contreladiscrimination.org. Les internautes peuvent y mettre en ligne leurs propres vidéos de *Free hugs*.

Décrire la réalité

Imagé et symbolique, ce premier volet de la campagne est relayé par la diffusion de témoignages de personnes vivant avec le virus du sida. Leurs récits rappellent les risques de contamination et les graves conséquences d'une maladie aujourd'hui trop souvent banalisée et considérée comme chronique. Diffusée depuis le 4 avril sur l'ensemble des chaînes de France télévisions, cette campagne sera présente sur les écrans jusqu'au 15 juin.

Un combat toujours d'actualité

Malgré l'amélioration des connaissances sur les modes de transmission, les réticences à vivre auprès d'une personne séropositive restent fréquentes. Selon une enquête menée en 2005 par Sida info service, 8 personnes contaminées sur 10 déclarent être victimes de discriminations. De nombreux domaines sont concernés : milieu médical, vie professionnelle, banques, assurances, sphère privée. Un constat préoccupant quand des situations d'exclusion répétées peuvent entraîner chez la personne concernée des comportements à risques envers elle-même (attitude d'auto-exclusion) ou les autres (dissimulation de la maladie). Séropositif ou non, il est donc dans l'intérêt de chacun de prendre part à cette lutte contre les discriminations des personnes atteintes.



→ Quel regard portez-vous sur la nouvelle campagne Sida ?

Elle s'inscrit dans la continuité d'un dispositif qui intègre mieux les personnes séropositives. Le tournant s'est opéré l'an passé avec, notamment, la campagne d'affichage *Bravo, vous faites désormais partie des gens qui n'ont pas peur de s'approcher d'une personne séropositive*. Trop longtemps, les actions de communication ont eu pour objectif premier la prévention, s'adressant principalement aux populations séronégatives. Les personnes atteintes ont disparu du paysage et sont devenues invisibles.

Le grand public n'a plus de représentation de ce qu'est, aujourd'hui, la contamination par le virus, ou en a une représentation inexacte. Il s'agit donc de redonner une visibilité aux personnes séropositives. La nouvelle campagne comprend ainsi deux volets : le film *Free hugs* et une vague de témoignages diffusée sur France 2 et France 3 pendant deux mois et demi. Une série de brochures délivrant des conseils pour mieux vivre avec le virus est également en cours d'élaboration.

→ Pourquoi s'appuyer sur le mouvement international Free hugs ? En quoi est-ce un atout ?

Ce nouveau mouvement, qui commence à se répandre, a une dimension fédératrice. Il est porteur. Il redonne du souffle et renouvelle le ton des campagnes. Inscrire la prévention dans l'ac-

tualité est aussi un atout essentiel. Le besoin spontané d'affection et de soutien véhiculé par le mouvement *Free hugs* nous paraît correspondre totalement au message que nous voulons transmettre vis-à-vis des personnes séropositives. Et si la campagne touche davantage les jeunes, son caractère universel semble pouvoir atteindre l'ensemble de la population.

→ Dans quelle mesure la campagne Free hugs encourage-t-elle la solidarité ?

Le but n'est pas de faire descendre les gens dans la rue pour brandir des pancartes, mais de les sensibiliser à l'existence des personnes séropositives, dont nous voulons faciliter l'acceptation. Quel meilleur soutien qu'une accolade chaleureuse pour une personne atteinte dans son corps et donc dans son intégrité ? Le message *Free hugs* est un symbole.

La campagne peut se traduire par des choses simples, des actes du quotidien, comme ne pas avoir peur d'entourer, de toucher et de témoigner de l'affection à une personne déclarant sa séropositivité. Elle encourage à ne pas exclure des moments de convivialité et à ne pas faire de différence.

1. Chargé de mission prévention du VIH à la direction de la communication de l'Inpes.

THÉMA Gestes d'hygiène : les Français ont-ils les bons réflexes ?

EN PARTENARIAT AVEC L'INVS, L'INPES A RÉALISÉ L'ENQUÊTE

NICOLLE 2006. ELLE PORTE SUR LES PERCEPTIONS

ET COMPORTEMENTS D'HYGIÈNE DES FRANÇAIS VIS-À-VIS

DES MALADIES VIRALES RESPIRATOIRES. CETTE ÉTUDE A PERMIS

D'ORIENTER LA CAMPAGNE *ADOPTONS LES GESTES QUI NOUS*

PROTÈGENT. UNE SYNTHÈSE EST DISPONIBLE DANS

LA COLLECTION *ÉVOLUTIONS*.

Depuis 2003, l'Inpes communique sur les gestes de prévention de la bronchiolite. La campagne 2006 (4 millions d'outils - affiches, dépliants, autocollants, CD-Roms) a élargi l'information aux infections virales hivernales avec ce message : *Contre les gripes, les rhumes et les bronchiolites, il y a des gestes simples pour limiter les risques d'infection*. Mais les Français connaissent-ils et appliquent-ils ces gestes ?

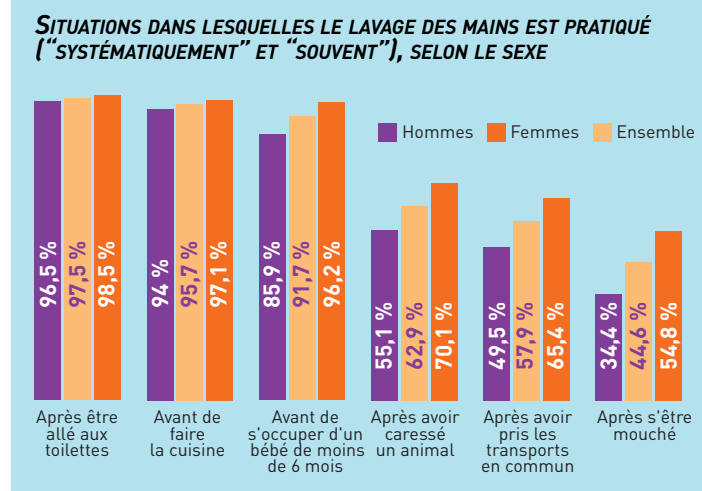
PLUS DE 4 000 FRANÇAIS INTERROGÉS

Réalisée de décembre 2005 à février 2006 sur un échantillon de 4 112 personnes âgées de 18 à 79 ans, l'enquête téléphonique *Nicolle 2006* comportait 44 questions sur les pratiques et perceptions des différents risques infectieux (maladies à prévention vaccinale, du voyageur, infections nosocomiales...). Les questions sur les gestes d'hygiène et de prévention à l'égard des virus respiratoires ont porté sur plusieurs pratiques comme le lavage des mains, les précautions

en cas de rhume et éventuellement le port d'un masque. Les résultats sont présentés dans le dernier numéro d'*Évolutions*, la collection des synthèses scientifiques de l'Inpes.

VIE PRIVÉE, VIE PUBLIQUE

Il en ressort que 90,3 % des personnes interrogées disent se laver les mains au moins cinq fois par jour. Si une très grande majorité le fait après être allée aux toilettes (97,5 %), avant de faire la cuisine (95,7 %) ou de s'occuper d'un bébé de moins de 6 mois (91,7 %), seulement 62,9 % effectuent ce geste après avoir caressé un animal et 57,9 % après avoir pris les transports. Mais c'est après s'être mouché que la proportion chute le plus significativement (44,6 %). Autre enseignement : dans leur vie privée, les Français semblent avoir adopté les bons réflexes en cas d'infection virale respiratoire. Ainsi, une majorité s'abstient d'embrasser un bébé en cas de rhume (88,9 %) et reste



à son domicile en cas de grippe (63,4 %). Toutefois, peu de Français évitent de fréquenter les lieux publics (40,3 %) ou de prendre les transports en commun (28,4 %). Seules les personnes âgées font figure d'exception. Inversement, les 18-24 ans ne sont que 17,3 % à éviter les transports. Concernant le port du masque en cas de grippe, si 45,8 % des interviewés se déclarent prêts à en faire usage chez eux, 33,8 % seulement le porteraient à l'extérieur.

SENSIBILISER LES JEUNES

L'étude fait apparaître des comportements différenciés en fonction de l'âge, du sexe et de la situation. Deux grandes

tendances se dégagent : le manque de sensibilisation des jeunes et la moindre application des gestes préventifs dans la sphère publique. La communication a d'abord privilégié l'information auprès des écoles et des universités. Puis, des spots télévisés à destination du grand public ont préconisé des gestes simples comme le lavage des mains. Les mesures de prévention spécifiques aux transports en commun, aux lieux publics ou au port du masque constituent encore un défi en termes d'information. Leur adoption correspond à une autre étape dans la prise de conscience des Français. ■

FOCUS Un site dédié pour *Drogues et dépendance*

PUBLIÉ EN MAI 2006 PAR L'INPES, L'OUVRAGE *DROGUES ET DÉPENDANCE* FAIT L'OBJET D'UNE MISE EN LIGNE SUR [WWW.DROGUES-DÉPENDANCE.FR](http://WWW.DROGUES-DEPENDANCE.FR). LE SITE PRÉSENTE L'INTÉGRALITÉ DU LIVRE, RÉACTUALISÉ À PARTIR DES DERNIÈRES DONNÉES CHIFFRÉES DE L'OBSERVATOIRE FRANÇAIS DES DROGUES ET DES TOXICOMANIES. IL INTÈGRE ÉGALEMENT LA NOUVELLE LÉGISLATION SUR LE TABAC. VISITE GUIDÉE...

Le 26 mars dernier, le ministère de la Santé et des Solidarités, la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (Mildt) et l'Inpes ont lancé le site www.drogues-dependance.fr, traduction électronique du guide du même nom. Servi par un contenu rigoureux, le site s'adresse d'abord aux jeunes, dont Internet est le média de prédilection. Toutefois, il informe un public très large sur les princi-

paux produits psychoactifs, leurs effets et leurs dangers. Véritable base documentaire, facilement consultable, il permet de trouver réponse aux questions quand elles se posent. Le site offre des renseignements précis et scientifiquement validés sur toutes les drogues – cannabis, cocaïne, ecstasy, héroïne... –, mais aussi alcool, tabac, médicaments psychotropes et produits dopants.

Outil de dialogue, il apporte une meilleure connaissance des effets et des dangers, appuyée sur des données épidémiologiques françaises et européennes. Il aborde également l'évolution des comportements et les nouvelles tendances statis-

tiques de consommation. Sans oublier quelques repères historiques, une bibliographie, ainsi qu'un rappel de la législation et des sanctions prévues par la loi. Lignes téléphoniques d'écoute et de conseil figurent aussi sur le site avec les adresses utiles. ■

LE "PLUS" DU SITE

Fidèle à l'esprit de l'ouvrage *Drogues et dépendance*, le site s'inspire des mêmes codes graphiques. Il délivre une information complète et claire par grands chapitres, identiques à ceux du livre. La page *Aider, être aidé* propose en plus à l'internaute des liens vers les organismes de prise en charge. Trois sources sont privilégiées : l'annuaire tenu à jour par la Mildt, qui recense les lieux de consultation région par région ; le répertoire d'adresses géré par l'Office français de prévention du tabagisme ; la liste des centres d'évaluation et d'information sur les pharmacodépendances ouverts au grand public et aux médecins.

DÉCRYPTAGE Alcool : l'Inpes contre les idées reçues

SI LA CONSOMMATION D'ALCOOL DES FRANÇAIS EST EN CONSTANTE DIMINUTION, LA FRANCE SE SITUE PARMIS LES PAYS LES PLUS CONSOMMATEURS – AU 11^e RANG MONDIAL –, AVEC 5 MILLIONS DE BUVEURS EXCESSIFS. LES DANGERS LIÉS À L'ALCOOL SONT TOUJOURS MINORÉS ET SON USAGE BANALISÉ. FACE À CE CONSTAT, LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SOLIDARITÉS ET L'INPES LANCENT, POUR LA DEUXIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE, UNE CAMPAGNE D'INFORMATION RADIO.

Du 26 mars au 15 avril, la campagne reprend trois des cinq [spots radio](#) diffusés en 2006. L'objectif : débanaliser la consommation d'alcool en bousculant les idées reçues les plus répandues. Elle rappelle également les seuils de consommation à risque définis par les experts internationaux et l'OMS, soit deux verres maximum par jour pour les femmes et trois pour les hommes. La campagne vise plus particulièrement ces derniers. En effet, l'alcool est à l'origine de 14 % des décès masculins (1 homme sur 7), contre 3 % des décès féminins (1 femme sur 33). Ainsi, dans un cadre de consommation classique (entre amis dans un bar, à l'occasion d'un apéritif, d'un déjeuner professionnel, ou encore d'un repas en famille), les spots radio se font les indiscrets d'une conversation où se glisse une idée reçue sur l'alcool : *Je ne bois jamais d'alcool fort ; Je tiens bien l'alcool, je ne suis jamais ivre ; Quand je fais des excès, le*

lendemain, c'est oublié. Une voix off dément alors l'idée reçue, rappelle les seuils de consommation à risque et les dangers pour la santé. Enfin, elle oriente l'auditeur vers les professionnels de santé, également sensibilisés. En effet, l'Inpes incite les médecins à pratiquer le repérage et le suivi des buveurs à risque. Il met à leur disposition plusieurs outils : le [dépliant Alcool : votre corps se souvient de tout](#), le [kit Alcool : Ouvrons le dialogue](#), ou encore [Repères pour votre pratique : Intervention auprès des consommateurs excessifs d'alcool](#). Gratuits et disponibles en ligne, ces supports permettent aux professionnels d'aborder plus facilement la question de l'alcool avec leurs patients. En outre, ils ont été informés, dès la fin du mois dernier, du lancement de la campagne radio et de la mise en ligne du site www.drogues-dependance.fr via la presse médicale. ■

➔ **Des disparités hommes-femmes.** Durant les douze mois précédant l'enquête, 20,3 % des hommes ont consommé de l'alcool tous les jours, contre 7,3 % des femmes. Lors de leur dernière consommation, ils ont bu en moyenne 2,6 verres (1,8 pour les femmes). Par ailleurs, sur la même période, la proportion d'ivresse est trois fois plus élevée parmi les hommes avec un taux de 21,6 %, contre 7,5 % pour les femmes. Elle culmine à 48,3 % pour les hommes de 20 à 25 ans¹.

➔ **Des modes de consommation banals.** La veille de l'enquête, 18,1 % des hommes et 5,7 % des femmes ont dépassé les seuils de consommation à risque. Les occasions de boire excessivement sont assez ordinaires. Il s'agit essentiellement du déjeuner, du dîner et de l'apéritif du soir. Le plus souvent, cette consommation excessive ne correspond pas à des habitudes festives de nuit².

➔ **De nombreux risques.** Une consommation excessive d'alcool expose à de nombreux risques médicaux, psychiques et sociaux. L'alcool est ainsi la 2^e cause de mortalité évitable après le tabac. En France, la surmortalité liée à l'alcool est de 30 % supérieure à la moyenne européenne. Un décès par cancer sur neuf lui est imputable³. L'alcool favorise l'apparition de maladies cardio-vasculaires, respiratoires ou encore digestives et de certains troubles mentaux. Il serait impliqué dans 28,6 % des accidents de la route mortels⁴, 50 % des rixes, 50 à 60 % des actes de criminalité, 20 % des délits⁵ et 10 à 20 % des accidents de travail.

1. Baromètre santé 2005.

2. Baromètre santé nutrition 2002.

3. Hill C., Alcool et risque de cancer, *Actualités et dossier en santé publique* n° 30. La documentation française, mars 2000.

4. Laumon B., Gadegbeku B., Martin J.-L., Stupéfiantes et accidents mortels de la circulation routière (Projet SAM), Partie III : analyse épidémiologique. Paris : OFDT éd., 2005.

5. D'après une étude canadienne citée dans Inserm. *Expertise Collective Alcool*. Dommages sociaux, abus et dépendance. Paris, février 2003.

EN BREF

► Semaine de la vaccination

Du 16 au 22 avril 2007, l'Inpes relaiera la semaine européenne de la vaccination dans cinq régions : Auvergne, Île-de-France, Franche-Comté, Paca et Languedoc-Roussillon. Cette initiative, une première en France, mobilisera de nombreux partenaires – institutionnels, politiques, professionnels de santé, relais d'opinion ou encore associatifs – autour de deux objectifs : améliorer la couverture vaccinale, en renforçant les connaissances sur la vaccination par des actions d'information et de communication auprès des professionnels de santé et du grand public ; réduire les inégalités, en sensibilisant les groupes de population les plus à risques.

- [Site de la semaine de la vaccination de la région Île-de-France](#)
- [Site European Immunization Week de l'OMS](#)

► Appels à projets "Éducation pour la santé"

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa mission de développement de l'éducation pour la santé en France, l'Inpes lance un nouvel appel à projets pluriannuel : *Développement de l'éducation pour la santé et de la promotion de la santé*. L'objectif est de poursuivre et de renforcer le travail entrepris depuis 2004 pour développer un pôle de compétences en éducation pour la santé dans chaque région. Les dossiers devront être envoyés au plus tard le 14 mai 2007 (niveau régional) et le 18 juin 2007 (niveau interrégional). Pour rappel, la date limite de réponse à l'appel à projets de recherche *Prévention – Promotion de la santé – Éducation pour la santé*, lancé en février dernier par l'Inpes, est fixée au 4 mai 2007.

- [L'appel à projets Développement de l'éducation pour la santé et de la promotion de la santé](#)
- [L'appel à projets de recherche Prévention – Promotion de la santé – Éducation pour la santé](#)

► Partenariat Inpes/Conférence des IUFM

Le 23 mars 2007, l'Inpes et la Conférence des directeurs d'IUFM (CDIUFM) ont signé une convention de partenariat pour la formation des enseignants à l'éducation à la santé en milieu scolaire. Cet accord s'inscrit dans le cadre du programme de l'Inpes *Santé des enfants et des jeunes 2006-2008* et du cahier des charges national de la formation des enseignants. Il se traduira par la mise en place de modules de formation pour les formateurs des IUFM, l'élaboration d'outils pédagogiques en éducation à la santé et l'organisation de colloques, séminaires ou journées de travail.

- [Présentation de la convention](#)

► Promotion de l'activité physique

À partir du 2 avril et pendant dix jours, l'Inpes lance une campagne nationale de promotion de l'activité physique, relayée par la diffusion d'un film de 20 secondes sur TF1, France télévisions, Canal+, M6 et les chaînes du câble. En complément, quatre spots radio sont programmés du 2 au 23 avril sur neuf grandes stations nationales. L'Institut propose également aux communes ou communautés de communes de plus de 5 000 habitants un kit personnalisable d'actions locales de promotion de l'activité physique.

- [Pour commander le kit](#)

PUBLICATIONS INPES

NOUVEAUTÉS



Santé et activité physique
Dans sa dernière édition, *La Santé de l'homme* propose un dossier de 30 pages sur *La santé... par l'activité physique !* Le magazine aborde notamment les stratégies et les actions visant à augmenter et à pérenniser la pratique d'une activité physique. Il en décrit les bénéfices sur le bien-être physique, psychologique et social, et présente les premiers résultats du Baromètre santé de l'Inpes consacré à ce sujet.

Prévention Sida

L'Inpes publie *Passions en eaux troubles*, un roman-photo destiné aux populations Bushinengé de Guyane. L'objectif est de les informer de façon ludique, avec des messages adaptés à leur culture, sur la prévention et le dépistage du sida. En fin de document, un quizz et un questions-réponses permettent au lecteur de tester et d'approfondir ses connaissances. Des coordonnées d'associations et de consultations de dépistage anonyme et gratuit sont également disponibles.

Tabac actualités

La nouvelle édition de *Tabac Actualités* expose notamment les dernières études relatives aux effets bénéfiques du sevrage tabagique sur les troubles de l'érection. Elle rappelle – dans le cadre de l'interdiction de fumer dans les lieux à usage collectif effective depuis le 1^{er} février – les règles applicables dans l'entreprise, les établissements de santé, les administrations, les lycées, les établissements de long séjour, les maisons de retraite, les prisons, les hôpitaux psychiatriques et les transports en commun. Enfin, la lettre présente le projet *Tabac et milieu du travail en région Centre*.

Alcool actualités

Le nouveau numéro d'*Alcool actualités* expose les conclusions d'études menées sur différentes thématiques : conséquences de l'abus d'alcool sur les fonctions cognitives chez des personnes dépendantes et socialement bien insérées ; lien entre dépression et consommation d'alcool ; consommation des jeunes et comportements violents. Au sommaire également, le volet prévention du rapport parlementaire sur la santé et la protection sociale des étudiants. Un article est consacré à la promotion du Repérage précoce et de l'intervention brève (RPIB) auprès des médecins généralistes. Enfin, la lettre présente la nouvelle édition de *Alcool. Ouvrons le dialogue*, outil d'intervention en éducation pour la santé de l'Inpes à destination des professionnels de santé.

AGENDA

→ LE 26 AVRIL

Colloque Préparation à une pandémie grippale : actualités du plan en France et situation dans les pays européens, organisé par le Haut comité français pour la défense civile en partenariat avec la Délégation interministérielle à la lutte contre la grippe aviaire, à Paris.

→ DU 10 AU 15 JUIN

19^e conférence mondiale de Promotion de la santé et d'éducation pour la santé de l'Union internationale de promotion de la santé et d'éducation pour la santé. La promotion de la santé fait son chemin : recherche, politiques et pratiques pour le XXI^e siècle, à Vancouver (Canada).

→ DU 12 AU 15 JUIN

3^e rencontres internationales du Centre collaborateur de l'Organisation mondiale de la santé pour la recherche et la formation en santé mentale, Vaincre les discriminations en santé mentale, à Nice.

→ LES 25 ET 26 JUIN

3^e colloque sur la santé publique et les collectivités territoriales, Inégalités de santé : quels leviers d'action publique ?, organisé par le Centre national de la fonction publique territoriale, à Nancy.

→ DU 1^{er} AU 6 JUILLET

4^e Université d'été francophone en santé publique, organisée par l'Union Régionale des Caisses d'Assurance Maladie de Franche-Comté et la Faculté de médecine de pharmacie, à Besançon.

→ DU 22 AU 24 NOVEMBRE

Congrès pluri-thématique, Décision en santé publique : obligation, négociation, participation ?, organisé par la Société française de santé publique, à Montpellier.

équilibres

Édition : Inpes
42, boulevard de la Libération
93203 Saint-Denis Cedex (France)
Tél. 01 49 33 22 22
www.inpes.sante.fr

Directeur de la publication

Philippe Lamoureux

Comité de rédaction

Yves Géry, Claire Méheust,
Anne-Sophie Mélard

Mise en ligne : Philippe Cornet

Ont participé à ce numéro
Nadine Gautier, Christine Jestin, Stéphane Delaunay, Élodie Stanojevich, Juliette Guillemont, Aurélie Martzel, Fabrice Moreau

Conception-rédaction, iconographie
PCA : 01 42 84 18 17

Chef de projet : Isabelle Servais-Hélie

Coordination : Sandrine Cunha

Directeur artistique : Vincent Treppoz

Photo : Creatas

Dépôt légal : avril 2007

Nous écrire : equilibres@inpes.sante.fr

inpes
www.inpes.sante.fr